



Plan d'Urgence et d'Alerte 2022

(Renseignements à conserver)

LE CCAS INVITE LES PERSONNES VULNERABLES A S'Y ENREGISTRER DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE ET D'ALERTE

Un registre... Pourquoi faire ? Et à qui s'adresse-t-il ?

Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel.

Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques, les personnes à prévenir en cas d'urgence...

Ce dispositif permet au CCAS d'assurer un suivi des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, en les contactant régulièrement pour offrir une écoute, s'assurer que tout va bien, et planifier une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement de plans d'alerte et d'urgence liés à des risques exceptionnels. **Plan canicule, Plan grand froid, Crise sanitaire...**

Peuvent figurer, sur inscription, sur le registre nominatif :

**Tout Grysélien résidant à domicile âgé de 65 ans et plus ;
De plus de 60 ans reconnu inapte au travail et /ou porteur d'un handicap**

Qui réalise la demande d'inscription, et Quand ?

L'inscription est gratuite, facultative et volontaire **et peut s'effectuer tout au long de l'année,**

- Par vous-même,
- Un membre de votre famille,
- Un tiers

Comment ?



- En utilisant **les demandes d'inscription** mises à disposition,
- **par téléphone** au 04 92 78 14 38 (CCAS),
- **en vous présentant à l'accueil du CCAS,**
- **par courrier électronique** ccasociale@mairie-greouxlesbains.fr

Comment actualiser mes informations communiquées ?

Vos données sont retirées du registre à votre demande expresse, en cas de décès et en cas de changement de commune de résidence.

Vos données sont mises à jour en cas de changement de résidence au sein de la commune et en cas de connaissance par le Maire de la modification des informations transmises par des organismes tiers). Contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

NUMEROS UTILES EN CAS D'URGENCE

Pompiers : 18
Le SAMU : 15
La Mairie : 04 92 78 00 25
Le CCAS : 04 92 78 14 38

Gendarmerie : 17
Hôpital de Manosque : 04 92 73 41 70
Par internet : sante.gouv.fr/canicule
Canicule Info Service : 0800 06 66 66



**Signalez toute situation inquiétante
auprès du CCAS au 04 92 78 14 38
ccasociale@mairie-greouxlesbains.fr**